

ECOLE RIMAIRE COMILOG
BP27/28
MOANDA GABON
Tel : 00 241 01 66 52 18

Procès-verbal du Conseil d'école n° 3 Mardi 16 juin 2015

Le Conseil d'école s'est tenu ce mardi 16 juin 2015, dans la salle de bridge du Manga de 17h30 à 19h30, sous la présidence de M. Farineau Directeur de l'EPC.

Etaient présents :

Les enseignants : Mesdames Likika, Evina Bolo, Lafontaine, Cech, Rousseau, Tene, Menjie, et Messieurs Farineau, Alfonsi, Gonnod, Moutin, Grand, Abolade, Koumourende, Nzikou, Mikoumou et Engone.

Les parents d'élèves :

Mesdames De Portzemparc et Ngamina, Monsieur Rendjogo.

COMILOG :

M. Taty-Taty.

Absents excusés :

Mesdames Massard et Orange, Messieurs Djourobi et Fanene.

Le secrétaire de séance est Monsieur Grand

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- 1) Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d'école du 12 mars 2015
- 2) Le calendrier scolaire 2015/2016 nouvelle proposition
- 3) Rappel des demandes de travaux à effectuer
- 4) Le Projet d'accueil individualisé informations
- 5) La préparation de la rentrée 2015
 - Les effectifs des élèves
 - La structure pédagogique
 - La répartition des classes
- 6) Bilan des activités périscolaires et propositions
- 7) Bilan du soutien scolaire mis en place le mercredi matin
- 8) Bilan des diverses manifestations organisées tout au long de l'année et propositions
- 9) Bilan sur les dispositifs mis en place concernant les retards des élèves
- 10) Recommandations à respecter en fin d'année
 - Départs anticipés des élèves en vacances
 - Arrivée tardive des élèves après la rentrée des classes
 - Remise des livrets scolaires
 - Remise des manuels scolaires

Ouverture du Conseil d'école :

Monsieur Farineau remet aux participants une chemise contenant divers documents (ordre du jour du conseil d'école, procès-verbal du conseil d'école n°2 du 12 mars 2015, document « projet d'accueil individualisé », le calendrier des vacances scolaires 2015/2016, les effectifs prévus pour la rentrée 2015).

1) Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d'école du 12 mars 2015

Le Directeur demande aux participants, s'ils ont des commentaires à faire concernant le procès-verbal du conseil d'école du 12 mars 2015, aucune remarque n'est prononcée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) Le calendrier scolaire de l'EPC pour 2015/2016

Le Directeur explique que le calendrier scolaire 2015/2016 présenté lors du précédent conseil d'école n'a pas été validé par les autorités de tutelle (IEN en poste à Cotonou) en raison du non-respect de certains critères (nombre de semaines travaillées). Le Directeur a été amené à formuler une autre proposition de calendrier qui a finalement été validée. La rentrée des classes aura lieu donc le 14 septembre 2015, et les cours termineront le 1^{er} juillet 2016 l'an prochain. Les élèves travailleront donc 36 semaines pour l'année scolaire 2015/2016.

Afin d'éviter aux familles qui ont des enfants à l'EPC et au lycée Henri Sylvoz des décalages dans les vacances scolaires, dans la mesure du possible, les dates des vacances scolaires d'hiver et de printemps seront fixées en accord avec celles du calendrier du lycée Henri Sylvoz. Les parents d'élèves seront informés à la rentrée des classes, dès que le proviseur du Lycée Henri Sylvoz aura transmis son calendrier scolaire au directeur de l'EPC.

Calendrier des vacances scolaires 2015/2016

Rentrée des classes :

Lundi 14 septembre 2015 à 7h30

Vacances d'automne :

Du vendredi 23 octobre 2015 après la classe au lundi 2 novembre 2015 au matin (1 semaine)

Vacances de Noël :

Du vendredi 18 décembre 2015 après la classe au lundi 4 janvier 2016 au matin (2 semaines)

Vacances d'hiver * :

Du vendredi 19 février 2016 après la classe au lundi 29 février 2016 au matin (1 semaine)

Vacances de printemps * :

Du vendredi 15 avril 2016 après la classe au lundi 2 mai 2016 au matin (2 semaines)

Fin des cours :

Vendredi 1^{er} juillet 2016

*Ces vacances seront établies en accord avec le calendrier scolaire du lycée Henri Sylvoz

3) Rappel des demandes de travaux à effectuer

- La connexion internet est toujours inexistante dans la salle des maîtres, la BCD ou la salle informatique de l'école, ce qui prive les élèves et les enseignants d'un outil précieux dont il n'est plus question de se passer en 2015. L'équipe enseignante réitère sa demande de l'installation d'une connexion dans tous ces endroits, et souhaiterait être informée le cas échéant de difficultés éventuelles rencontrées pour la mise en œuvre de cette connexion.
- Le Directeur indique qu'une nouvelle sonnerie a été installée, elle sera utile pour les exercices d'évacuation incendie, mais pour le moment, elle n'est pas fonctionnelle. Le directeur sollicitera à ce sujet le prestataire qui a réalisé les travaux.
- M. Engone propose de faire installer une aération (ouverture ou climatiseur) dans le local du matériel de sport, il conviendra d'établir une demande au service compétent.
- Il est rappelé aux enseignants qui souhaitent la réalisation de travaux dans leur classe cet été, de renseigner le formulaire prévu à cet effet.

4) Le projet d'accueil individualisé :

Le Directeur présente le document « projet d'accueil individualisé ».

Afin de bien prendre en compte les besoins d'enfants souffrant de pathologies invalidantes et chroniques (asthme, drépanocytose, allergies diverses...), et nécessitant la prise de médicaments pendant le temps scolaire, il invite les parents d'élèves à lui signaler les soucis de santé que peu(t)vent rencontrer leur(s) enfant(s). Ensuite, un projet d'accueil individualisé renseigné par le médecin traitant de l'enfant, et signé par les parents et le Directeur de l'école, pourra être mis en place pour l'année scolaire en cours. Ce dernier précise que ce document est renseigné à l'initiative des parents d'élèves, ils doivent par conséquent le lui réclamer. L'équipe enseignante pourra en être informée si nécessaire.

5) La préparation de la rentrée 2015

Le Directeur commente les tableaux suivants :

L'école comptera 14 classes l'an prochain comme cette année, pour 390 élèves environ.

Certaines classes auront des effectifs chargés qui ne permettent pas l'inscription de nouveaux élèves. De nombreuses demandes d'inscription ne pourront pas être satisfaites en raison d'un manque de places. Le Directeur émet des doutes sur le bien-fondé de certaines demandes d'inscription, les adultes inscrivant les enfants à l'EPC, sont-ils vraiment les tuteurs légaux ? Les familles travaillent-elles vraiment à la COMILOG ? Les enseignants constatent que de nombreux parents sont difficilement joignables en cours d'année après l'inscription des enfants, c'est regrettable, et cela ne facilite pas leur travail. Il conviendrait de trouver un moyen plus efficace pour sélectionner les inscriptions.

Le directeur explique que les nouveaux élèves seront affectés dans la classe qui correspond à leur âge :

Les enfants nés en 2011 sont affectés en MS

Les enfants nés en 2010 sont affectés en GS

Les enfants nés en 2009 sont affectés en CP

Les enfants nés en 2008 sont affectés en CE1

Les enfants nés en 2007 sont affectés en CE2

Les enfants nés en 2006 sont affectés en CM1

Les enfants nés en 2005 sont affectés en CM2

A la demande de la Mission Laïque Française, il y aura pour chaque niveau de classe, un enseignant détaché et un enseignant en contrat local.

Madame Laloy enseignante expatriée française remplacera Madame Petit en classe de CE2B à la rentrée 2015.

Répartition des classes et des effectifs à la rentrée 2015 sans les inscriptions des nouveaux élèves

Classe	Nom de l'enseignante	Effectif prévu
MSA	Mme Lafontaine	24
MSB	M. Alfonsi /Mme Evina	25
GSA	Mme Likika	29
GSB	M. Gonnod	29
CPA	Mme Cech	31
CPB	Mme Tene	31
CE1A	Mme Rousseau	30
CE1B	M. Koumourende	30
CE2A	M. Abolade	28
CE2B	Mme Laloy	28

CM1A	M. Mikoumou	31
CM1B	M. Grand	31
CM2A	M. Nzikou	21
CM2B	M. Moutin	22
	Total	390

Demandes d'inscriptions en cours :

Niveaux	Nombre de demandes
MS	0
GS	6
CP	6
CE1	2
CE2	1
CM1	1
CM2	4
Total	20

Maintiens demandés :

classe	Nombre	avis des parents
GS	1	refus
CP	2	1 favorable/1 refus
CE1	1	favorable
CM1	1	favorable
Total	5	3 avis favorables/2 refus

Le nombre de maintiens demandés par les enseignants a diminué fortement par rapport aux autres années. L'équipe enseignante a formulé 5 demandes de maintien, et 2 ont été refusées par les parents. Un élève ne peut bénéficier que d'un seul redoublement au cours d'un cycle scolaire.

6) Bilan des activités périscolaires :

Comme l'an dernier, les activités périscolaires ont été réparties comme suit : deux périodes destinées aux élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) et une période aux élèves de CP/CE1.

Dans l'ensemble le bilan est positif, les élèves ont apprécié la diversité des activités proposées.

Le Directeur demande à Monsieur Alfonsi de faire un rapide bilan rapide sur l'activité « initiation au golf » qui était nouvelle cette année. Monsieur Alfonsi précise que cette activité a concerné une quinzaine d'élèves en tout, et qu'elle a dans l'ensemble bien plu aux élèves. L'initiation était encadrée par deux moniteurs avec la présence de deux enseignants de l'EPC, le transport des élèves était pris en charge par les responsables du club de golf de Moanda. Il y a eu peu de défection d'élèves au cours des périodes, et 5 élèves qui avaient pratiqué cette initiation, ont finalement choisi de s'inscrire au club pour y pratiquer le golf régulièrement. Cette expérience sera à renouveler l'an prochain, il sera demandé aux élèves inscrits à cette activité de s'engager pour la totalité des périodes, et l'avis de leurs parents sera sollicité avant l'inscription définitive. Les enseignants quant à eux tenteront de travailler en étroite collaboration avec les moniteurs de golf pour que l'activité soit adaptée à de plus

jeunes enfants. Les participants au conseil d'école adressent leurs remerciements à Monsieur Batholo Président du Club de golf de Moanda, pour son soutien efficace.

Le Directeur signale que de trop nombreux enfants non- inscrits aux activités périscolaires sont laissés à l'école le mardi soir dans l'attente d'un frère ou d'une sœur participant à un atelier. Le directeur rappelle que la garderie ne fonctionne le mardi que jusqu'à 16h30, et que les parents doivent impérativement reprendre leur enfant à 16h30 s'il n'est pas inscrit à un atelier. L'an prochains, ces élèves attendront à l'extérieur de l'école en fin de garderie.

Les activités périscolaires commenceront début novembre 2015 et finiront fin mai 2016.

7) Bilan du soutien scolaire :

Le Directeur explique que le soutien scolaire est un dispositif mis en place pour aider les élèves en difficultés de la moyenne section au CM2. Ce n'est pas un luxe à Moanda, car il n'y a pas d'autres structures pour fournir une aide adaptée aux élèves. Ce dispositif est prévu le mercredi matin de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30. De nombreux élèves ont pu bénéficier de ce dispositif cette année.

Les élèves retenus sont choisis par les enseignants qui informent par une note écrite les parents concernés qui à leur tour s'engagent dans ce dispositif. L'aide est apportée en Français et en Mathématiques.

Ce soutien a été bénéfique aux élèves qui ont bien respecté le protocole. Malheureusement, de nombreux élèves n'ont pas pu tirer profit de ces aides en raison du manque de ponctualité et d'assiduité. Le Directeur déplore les trop nombreux retards, les absences et le non-respect des horaires. Monsieur Moutin remarque que ceux qui pâtissent le plus de ces dysfonctionnements sont encore les élèves présents, dérangés par les arrivées échelonnées des retardataires.

Le Directeur indique que l'an prochain sur la proposition de Monsieur Rendjogo parent d'élève, si un élève ne respecte pas le protocole mis en place avec l'enseignant, il sera exclu de ce dispositif pour le reste de l'année. Les parents seront informés en signant le protocole. Le soutien commencera début octobre 2015 l'an prochain et terminera fin mai 2016.

8) Bilan des manifestations qui ont eu lieu tout au long de l'année scolaire :

L'équipe enseignante serait ravie d'assister à une plus forte mobilisation des parents pour :

- Aider à l'organisation
- Participer à ces manifestations

Le Directeur rappelle que l'année scolaire a été ponctuée par de nombreuses manifestations organisées conjointement avec l'APE

- Fête de Noël en décembre 2014 avec la présence d'un conteur, séances de films pour les plus jeunes, remise de cadeaux par le père Noël, organisation d'un goûter dans les classes. Cette manifestation a rencontré un vif succès. Elle sera reconduite l'an prochain.
- Carnaval : en février 2015 défilé dans les rues de cité cadres avec la présence des élèves de la maternelle cadre. Les participants ont apprécié. Il conviendra de revoir la sonorisation et de prévoir des espaces ombragés destinés aux élèves.
- Tournoi de football en mars 2015 pour les élèves du CP au CM2 : ce tournoi s'est bien déroulé, les élèves ont bien participé. Le Directeur et les enseignants suggèrent pour l'an prochain de revoir l'organisation afin de diminuer la durée de ce tournoi.
- La rencontre sportive au stade près de l'hôtel Héliconia : en mai 2015 toutes les classes ont participé. Les enseignants ont proposé divers ateliers sportifs à leurs élèves et ensuite ils ont partagé un pique-nique. L'après-midi, un match de football a été organisé entre les enseignants volontaires et des élèves de CM1 et de CM2. Les enseignants des classes de maternelle ont trouvé le temps un peu long, et ont déploré un manque d'espace pour la mise en place de certaines activités

- Le concours de pêche : en juin 2015, pour les classes de CM2 seulement. Le Directeur remercie chaleureusement les enseignants de CM2 qui ont accompagné leurs élèves à cette sortie, un samedi toute la journée.
- Echanges avec l'EPC de Franceville :
- Les deux classes de CE2 ont participé à un tournoi de football organisé à l'EPC de Franceville, en juin. Cette rencontre sportive s'est bien déroulée, et a été appréciée par les élèves et les enseignants concernés. Il est prévu de recevoir le 23 juin 2015, la classe de l'EPC de Franceville à l'occasion d'une rencontre sportive.
- Spectacles de fin d'année :
- Les élèves de maternelle (MS et GS) présenteront le spectacle de fin d'année jeudi 18 juin 2015 à partir de 16h00
- Les élèves du CP au CM2 présenteront le spectacle de fin d'année vendredi 19 juin 2015 à partir de 16h00

9) Bilan sur les dispositifs mis en place concernant les retards des élèves

Le Directeur regrette les trop nombreux retards des élèves :

le matin à 7h30, l'après-midi à 14h00, le midi après la garderie, le soir après la garderie, mais aussi le mercredi matin et le mardi soir. Les retards perturbent le bon fonctionnement de l'école et des classes en particulier, les parents doivent absolument justifier les retards et s'excuser sur le billet de retard remis aux élèves retardataires par le Directeur. Le Directeur indique que l'an prochain, des sanctions allant jusqu'à l'exclusion de l'école seront prises à l'encontre des contrevenants. En ce qui concerne les retards des parents après l'heure légale et la fin de la garderie (à 12h00 et à 16h30), le Directeur précise qu'il n'est pas responsable des élèves en dehors des heures légales de l'école, et donc les enfants de l'élémentaire, qui n'auront pas été repris après la fin de la garderie, attendront leurs parents en dehors de l'école, il appartiendra aux parents de faire le nécessaire pour venir les chercher. En cas d'accident, survenu à ce moment-là, la responsabilité de l'école ne pourra être engagée.

10) Recommandations à respecter en fin d'année

Départs anticipés des élèves en vacances :

Le Directeur demande aux parents d'élèves de le tenir informé et d'aviser l'enseignant de leur enfant en cas de départ anticipé en vacances.

Arrivée tardive des élèves après la rentrée des classes :

Le Directeur souhaite être informé des arrivées tardives des élèves. En effet, en raison des nombreuses demandes d'inscription, le directeur pourrait être amené à radier l'élève absent pour attribuer sa place à un élève en attente d'une inscription.

Remise des livrets scolaires :

Elle est prévue le mercredi 24 juin 2015 à partir de 14h00 à l'EPC. Les enseignants remettront aux parents une notification de passage à signer. Le Directeur demande aux parents qui n'ont pas pu venir chercher le livret ce mercredi 24 juin, de prendre rendez-vous avec l'enseignant et de convenir d'une date pour récupérer le livret. Un certificat de radiation sera remis à chaque élève de CM2 pour permettre l'inscription au collège.

Remise des manuels scolaires :

Les élèves doivent remettre à l'enseignant tous les manuels scolaires qui ont été prêtés pendant l'année scolaire. Les parents d'élèves doivent savoir qu'ils pourront être amenés à rembourser une partie du livre ou la totalité des manuels en fonction de son état lors de la remise.

11) Certificat d'Etudes primaires (hors ordre du jour)

M. Nzikou informe que l'école organisera des épreuves du Certificat d'Etudes Primaires pour les élèves de l'EPC de Franceville et ceux de Moanda, mercredi 17 juin 2015 toute la journée. Le Directeur tient à remercier les enseignants de l'école qui sont mobilisés bénévolement pour assurer la passation, la surveillance et la correction de l'examen sur leur temps libre.

Les épreuves officielles du CEP se dérouleront les 14 et 15 juillet prochains au centre d'examen Leyima, les élèves concernés seront transportés en bus pour s'y rendre.

Afin de permettre à leurs élèves de CM2 de réviser avant les épreuves, Messieurs Nzikou et Mikoumou assureront des révisions du lundi 29 juin au vendredi 10 juillet, le matin de 8h30 à 11h30. Les parents des élèves concernés seront informés.

Entrée au collège : M. Moutin souhaite savoir si l'entrée des élèves de CM2 en 6^{ème} au collège Henri Sylvoz est automatique. M. Nzikou répond que théoriquement des places sont réservées dans les classes de 6^{ème} aux élèves de CM2 de l'EPC, mais parfois il arrive que certains élèves se retrouvent affectés dans un autre collège. C'est le ministère de l'Education Nationale gabonais qui décide des affectations. M. Nzikou conseille aux parents qui n'auraient pas obtenu satisfaction pour l'inscription de leur enfant au collège Henri Sylvoz de demander le transfert du dossier de leur enfant. Une réunion d'information pour les parents d'élèves de CM2, concernant le passage en 6^{ème} a eu lieu jeudi 17 avril 2015.

Le conseil d'école est levé à 19h30 lorsque l'ordre du jour est épuisé et que plus personne ne souhaite prendre la parole. Le Directeur remercie les participants et les invite à partager 'un verre de l'amitié.

Une copie du présent procès-verbal est adressée aux personnes présentes à cette réunion ainsi qu'aux personnes invitées qui se sont excusées, à Madame Deschamps conseillère de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France de Libreville, à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale en poste à Cotonou, à Monsieur Fanene DRH COMILOG de Moanda, Monsieur Morelet chargé de mission pour les écoles d'entreprise à la MLF. Ce document peut être consulté sur le panneau à l'entrée de l'école et sur le site Internet www.mlf-epc.com dans la rubrique conseils d'école.

M. Farineau
Président du Conseil d'école

M. Grand
Secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, corresponding to M. Grand, is written on the page.